



onisep

 onisep.fr

toute l'info sur
les métiers et
les formations

Après la 3^e

**GUIDE POUR
LA RENTRÉE
2009**



ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sommaire

Les informations figurant dans ce guide
sont susceptibles d'évoluer (réforme
de la voie professionnelle en cours).
Pour vous informer :
www.onisep.fr/apresla3e

Choisir sa voie

Le calendrier de l'orientation de la classe de 3 ^e	2
Informez-vous pour bien choisir	4
Vos questions, nos réponses	5
Après la 3 ^e : le schéma des formations	6



La voie professionnelle

La voie professionnelle : de l'école au monde du travail	8
Les formations de la voie professionnelle	9
Les enseignements et horaires de la voie professionnelle	12
Voie professionnelle : choisir sa 2 ^{de} pro et sa spécialité de bac pro. . .	13



La voie générale et technologique

La voie générale et technologique : de nouvelles exigences	16
Le programme de la 2 ^{de} générale et technologique	18
Le choix des EDD de la 2 ^{de} générale et technologique	20
Les diplômés de la voie générale et technologique	22

Bilan

Dans votre région

Sommaire de la partie régionale xxxxxxxxxxxx	xx
--	----

La classe de 3^e est une année importante pour vous.

Vous devez, en effet, avec l'aide de votre professeur principal :

> formuler des choix : voie générale et technologique ou voie professionnelle ;

> puis faire des demandes d'inscription.

Votre décision engagera l'année à venir, mais aussi, dans certains cas, les années suivantes.

Le calendrier de l'orient

Au 1^{er} trimestre (octobre à décembre), vous avez commencé à réfléchir à vos projets.

Au 2^e trimestre (janvier à mars), vous indiquez votre (ou vos) souhait(s) provisoire(s).

Et au 3^e trimestre (avril à juillet), vous formulez votre (ou vos) demande(s) et vous faites votre inscription.

2^e trimestre

JANVIER - FÉVRIER

MARS

Vos souhaits provisoires

Vous indiquez votre (ou vos) demande(s) provisoire(s) sur la **fiche de dialogue** ① (encore appelée fiche-navette, fiche de liaison) remise par le collège :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} spécifique ;
- 2^{de} professionnelle (vers un bac pro) et/ou 1^{re} année de BEP/ BEPA (pour les cursus de formation maintenus) ;
- 1^{re} année de CAP/CAPA (agricole) ;
- redoublement.

Les propositions provisoires du conseil de classe

Le conseil de classe formule une proposition provisoire d'orientation. Cette proposition constitue la base d'un dialogue avec votre professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue (COP) en vue d'un choix définitif.

IMPORTANT : C'EST LA PÉRIODE DES JOURNÉES PORTES OUVERTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS.

Pour vous aider, ce guide vous propose de découvrir :

- le **calendrier de l'orientation**
➡ Voir page ci-contre
- le **schéma des formations**
➡ Voir page 6
- la **voie professionnelle** (formations, horaires...)
➡ Voir page 8
 - la **voie générale et technologique** (formations, horaires...)
➡ Voir page 16
- les **formations et les adresses des établissements de votre académie**
➡ Voir page 27

① fiche de dialogue

Encore appelée fiche -navette, fiche de liaison, elle est présente lors des différentes phases d'orientation. Elle permet à l'élève et à sa famille d'indiquer les souhaits provisoires d'orientation (au 2^e trimestre) et les demandes définitives (au 3^e trimestre). Y sont notées également les propositions du conseil de classe et la décision d'orientation du chef d'établissement, voire celle de la commission d'appel. Ce document a une valeur juridique.

② dossier de demande d'affectation

À la fin de la 3^e, les élèves des établissements publics et, parfois, des établissements privés sous contrat remplissent obligatoirement un dossier d'affectation en lycée. Pour les autres cas (demande d'inscription en centre de formation d'apprentis, en maison familiale et rurale, par exemple), c'est l'élève qui contacte directement l'établissement de son choix.

En fonction de sa ou ses demandes d'orientation (2^{de} générale et techno ; 2^{de} pro...), l'élève indique pour chacune d'elles, ses vœux : enseignements de détermination et/ou spécialités professionnelles qu'il souhaite suivre, ainsi que les établissements qu'il voudrait intégrer, par ordre de préférence.

Orientation de la classe de 3^e

3^e trimestre

AVRIL-MAI

Votre demande d'orientation

Vous faites votre (ou vos) demande(s) d'orientation en complétant la **fiche de dialogue** ①.

Votre demande d'affectation

Vous devrez remplir aussi le **dossier de demande d'affectation** ② (établissements souhaités et formations précises demandées).
Important : présenter un dossier pour intégrer une formation n'assure pas automatiquement une place dans un établissement.

JUN

La décision d'orientation du chef d'établissement

À partir du 15 juin, le conseil de classe formule une proposition d'orientation, sur la base de votre ou de vos demandes d'orientation :

- si elle est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille ;
- si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut demander un recours (dans un délai de 3 jours suivant la décision) auprès d'une commission d'**appel** ③ qui décidera.

À savoir : c'est à vous et à votre famille que revient le choix des EDD et des spécialités de diplômes professionnels. Votre demande sera satisfaite dans la limite des places disponibles.

JUILLET

Votre affectation

À partir du 1^{er} juillet, vous recevez votre **notification d'affectation** ④ en lycée.

Votre inscription

Après réception de votre notification d'affectation, vous et votre famille devez impérativement procéder à votre **inscription** ⑤ dans le lycée indiqué, afin d'être certain d'avoir votre place à la rentrée.

IMPORTANT : RESTEZ TOUJOURS JOIGNABLE EN DONNANT À VOTRE ÉTABLISSEMENT VOS COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES.

③ appel

En cas de désaccord sur l'orientation définitive prononcée par le principal du collège, la famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors à la fiche de dialogue une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

④ notification d'affectation

Elle indique dans quel établissement l'inspecteur d'académie (ou le recteur) vous a attribué une place. L'affectation est informatisée ; elle prend en compte quatre éléments : la décision d'orientation du collège ou de la commission d'appel ; l'ordre des vœux de l'élève et de sa famille ; les résultats scolaires de l'élève (dans certains cas) ; le nombre de places disponibles. Attention : cette notification n'équivaut pas à une « inscription ».

⑤ inscription

Un dossier vous est remis par le lycée à la suite de la procédure d'affectation. Le contenu du dossier d'inscription varie d'un lycée à l'autre. En général, sont demandés à la famille : le formulaire de demande d'inscription dûment complété ; le certificat de sortie du chef d'établissement d'origine

indiquant la décision de fin d'année ; les bulletins trimestriels de l'année de 3^e ; un justificatif de domicile ; des photos d'identité de l'élève. Vous devez impérativement remettre ce dossier au lycée avant de partir en vacances, sous peine de voir la place qui vous a été attribuée proposée à un autre élève.

Informez-vous pour bien choisir

Pour préparer votre choix d'orientation après la 3^e, vous devez réfléchir et vous informer. Quelques pistes pour vous aider.

➤ Cernez vos goûts et vos capacités

Interrogez-vous sur vos atouts, vos envies, vos centres d'intérêt... Examinez aussi vos résultats scolaires, même si les notes ne traduisent pas toujours toutes vos capacités. Votre moyenne peut s'améliorer si vous trouvez un but à vos études.

➤ Dialoguez avec les personnes-ressources

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation. Si vous le souhaitez, le **conseiller d'orientation-psychologue** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien

d'orientation approfondi. Vous pouvez aussi consulter les autres professeurs, le professeur documentaliste, le conseiller principal d'éducation (CPE), le chef d'établissement... Pensez aussi à interroger d'anciens élèves.

➤ Fréquentez les lieux-ressources

Rendez-vous aux **journées portes ouvertes** des établissements pour découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc. Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

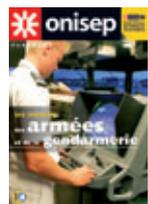
Allez au **centre de documentation et d'information** (CDI) de votre collège ou au **centre d'information et d'orientation** (CIO). Vous y trouverez des documents sur les études et les métiers.

➤ Consultez les collections et le site de l'Onisep

● La collection « **Voie pro** » présente les formations et les métiers de la voie professionnelle, par secteurs.

● La collection « **Fiches métiers** » présente 530 fiches métiers : activités professionnelles, conditions de travail, profil, débouchés, études, salaire...

● La collection « **Parcours** » présente les métiers d'un secteur, leur environnement et les formations (après le bac) qui y conduisent.



● Le site de référence pour vous informer sur les études et les métiers... www.onisep.fr

« Formations Établissements » (www.onisep.fr/etudes) : fiches formations et toutes les adresses des établissements.

« Métiers » (www.onisep.fr/metiers) : plus de 500 fiches métiers illustrées par des vidéos et des témoignages.

« Étudier en Europe » (www.onisep.fr/europe) : systèmes éducatifs des pays européens, programmes d'échanges...

« Scolarité et handicap » (www.onisep.fr/handicap) : informations sur les structures d'enseignement pour les jeunes handicapés et sur les aspects de la vie pratique...

« Collégien » et « Lycéen » : pour des infos personnalisées

« Mon orientation » : des aides, des conseils, les conditions d'inscription...

Notre dossier « Après la 3^e, choisir sa voie », (www.onisep.fr/apresla3e)

La librairie de l'Onisep en ligne (www.onisep.fr/librairie) : possibilité de commander en ligne les publications écrites et multimédias de l'Onisep. Catalogue en téléchargement.

« En région » (www.onisep.fr/enregion) : actualité régionale sur les métiers, les formations, l'emploi, les salons, les portes ouvertes des établissements, les publications régionales...

Vos questions, nos réponses

Voici des exemples de questions que vous vous posez souvent et quelques éléments de réponse...

► Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3^e, il est rare d'avoir une idée précise de métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, lisez des documents d'information, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collègue. Profitez du stage en entreprise pour interroger des professionnels sur leur parcours.

► Et si je m'aperçois que je me suis trompé d'orientation ?

La plupart du temps, il s'agit d'un simple problème d'adaptation au nouvel environnement qu'est le lycée. Progressivement, au cours du 1^{er} trimestre vous surmonterez la difficulté. Si, au bout d'un certain temps, vous avez toujours l'impression que vous n'êtes pas sur la bonne voie, différentes façons de rebondir s'offriront à vous à la fin de la 2^{de}, et même encore plus tard.

► Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et assurez-vous d'avoir rempli toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances. En cas de difficulté, le principal de votre collège doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO) et avec l'appui de l'inspection académique (ou du rectorat).

► Les « passerelles », qu'est-ce que c'est ?

Les « passerelles » permettent, sous certaines conditions, de passer de la voie professionnelle à la voie générale et techno, et inversement. Ou de changer de cycle de formation au sein de la voie pro elle-même.

Par exemple, après une 2^{de} pro, on peut rejoindre une 1^{re} techno pour préparer un bac techno. Ou bien, après un CAP, on peut passer en 1^{re} pro.

► Comment intégrer une section sportive ?

En fonction des décisions d'orientation et de votre niveau sportif (épreuves sportives en lien avec la fédération et examen médical), vous pouvez intégrer une section sportive.

Pour vous aider, parlez-en à votre professeur d'EPS et à votre entraîneur de club sportif. Contactez directement l'établissement qui vous intéresse et la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports (DRDJS).

► Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes (ou de langues orientales) sont présentes en lycée général et technologique et en lycée professionnel (LP). Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder.

Au programme : les mêmes matières que pour les autres élèves de 2^{de}, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie de différentes façons. En LP, à travers des stages professionnels à l'étranger. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.



© ERIC AUDRAS/PHOTOALTO

► Comment intégrer une 2^{de} spécifique ?

Le choix d'une 2^{de} spécifique permet de préparer les bacs techno hôtellerie ou techniques de la musique et de la danse, et certains brevets de technicien (BT). Dès le début du 2^e trimestre de l'année de 3^e, renseignez-vous pour connaître les modalités d'admission directement auprès de l'établissement scolaire ou auprès du conseiller d'orientation-psychologue.

► Qu'est-ce que la carte scolaire ?

La carte scolaire consiste à affecter un élève dans l'établissement le plus proche de son domicile, sauf demande de dérogation de la part de sa famille. Cette demande sera satisfaite s'il y a de la place dans l'établissement demandé. L'inspecteur d'académie attribue les dérogations par ordre de priorité : 1/ élèves handicapés ; 2/ élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ; 3/ boursiers au mérite ; 4/ boursiers sociaux ; 5/ élèves suivant un parcours scolaire particulier ; 6/ élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ; 7/ élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité.

► Et si je n'obtiens pas la voie d'orientation que je souhaite ?

Le redoublement de la classe de 3^e peut être demandé par votre famille tout au long de la procédure d'orientation, avant ou après la commission d'appel (s'il y a lieu). ► Voir pages 2 et 3

Après la 3^e: le schéma des forma

Après la 3^e, vous avez la possibilité d'entrer :

- dans la voie professionnelle, pour préparer un bac pro ou un CAP (ou un des BEP maintenus) ;
- ou dans la voie générale et technologique, pour préparer un bac général, un bac technologique ou un brevet de technicien (BT).

VOIE PROFESSIONNELLE

en lycée professionnel/en centre de formation d'apprentis (CFA)

• Bac professionnel

C'est un diplôme national qui prépare à l'entrée dans la vie active ou à la poursuite d'études : brevet de technicien supérieur, brevet de technicien supérieur agricole (BTS/BTSA) . . .

➔ Voir page 9

• BEP/BEPA : brevet d'études professionnelles/brevet d'études professionnelles agricoles

C'est un diplôme national qui peut s'obtenir en cours de formation du bac pro. Certains BEP/BEPA sont maintenus en tant que cursus de formation en 2009, en attendant la création ou la rénovation des spécialités correspondantes de bacs pro.

➔ Voir page 10

• CAP/CAPA : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole

C'est un diplôme national qui permet d'accéder rapidement à la vie active ou de rejoindre le parcours de bac pro.

➔ Voir page 10

• MC : mention complémentaire

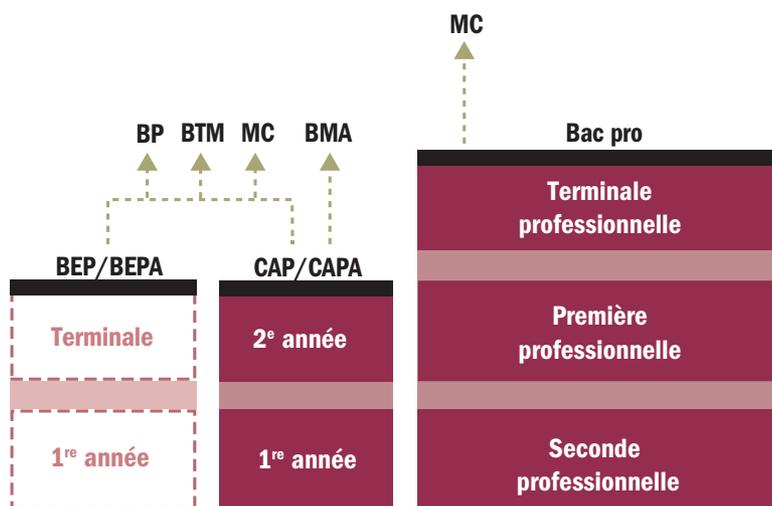
• BP : brevet professionnel

• BMA : brevet des métiers d'art

• BTM : brevet technique des métiers

Ces diplômes nationaux permettent de se spécialiser après un CAP ou un bac pro (ou un BEP).

➔ Voir page 11



Après la 3^e

VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE en lycée

Bac techno - BT/BTA	Bac général
Terminale technologique	Terminale générale
Première technologique	Première générale
Seconde spécifique	Seconde générale et technologique

Après la 3^e

- **Bac général**

C'est un diplôme national organisé en séries : L, ES, S.

Son obtention permet d'envisager des poursuites d'études supérieures longues (université, classes prépa, écoles d'ingénieurs...).

➔ Voir page 22

- **Bac technologique**

C'est un diplôme national organisé en séries : STI, STG, STL, ST2S, STAV, hôtellerie, techniques de la musique et de la danse. Il prépare davantage à la poursuite d'études : BTS/BTSA, diplôme universitaire de technologie (DUT), licences professionnelles... qu'à l'emploi immédiat.

➔ Voir page 22

- **BT/BTA : brevet de technicien/ brevet de technicien agricole**

C'est un diplôme national, spécialisé dans un domaine professionnel précis, qui se prépare à partir d'une 2^{de} générale et technologique ou d'une 2^{de} spécifique, selon les cas.

➔ Voir page 23

La voie professionnelle : de l'école au monde du travail

Objectif de la voie professionnelle : préparer un diplôme professionnel (bac professionnel, CAP...) et apprendre un métier, en passant progressivement de l'école au monde du travail. Mais aussi vous permettre de poursuivre votre formation vers un niveau supérieur.

INFO +

L'apprentissage, mode d'emploi

Du CAP au diplôme d'ingénieur, tous les diplômes professionnels peuvent se préparer en apprentissage.

Le principe : suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Très souvent, le rythme est de 1 semaine en CFA et de 2 semaines chez l'employeur.

Pour qui ? Pour les jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à moins de 26 ans qui s'engagent à préparer un diplôme.

Comment ? Le jeune cherche lui-même une entreprise susceptible de l'accueillir en tant qu'apprenti. Puis c'est l'entreprise qui l'inscrit en CFA. Un contrat de travail rémunéré (entre 25 et 75 % du SMIC selon l'âge et le diplôme préparé), à durée déterminée, est signé par l'apprenti, l'employeur et le CFA, en vue de préparer un diplôme.

Débouchés : certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP. D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.

Renseignez-vous auprès des chambres des métiers et de l'artisanat, des chambres de commerce et d'industrie, des chambres d'agriculture et aussi sur : <http://eduscol.education.fr/D0052/accueil.htm>

Deux lieux de formation, un même objectif

Les diplômes professionnels peuvent tous se préparer en lycée professionnel (ou en établissement d'enseignement agricole), ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Point commun à ces deux lieux de formation : faire acquérir des connaissances et des savoir-faire dans un domaine professionnel, validés par un diplôme, et vous conduire de la formation à l'emploi.

Des enseignements généraux comme au collège

Élève ou apprenti, vous suivrez encore des enseignements généraux (français, maths, histoire-géo, langue étrangère...). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec l'entreprise et ses métiers.

Des enseignements professionnels en atelier et en entreprise

Les journées de classe seront organisées différemment du collège. Une partie de votre temps se déroulera en atelier, en laboratoire ou en salle informatique (au lycée ou au CFA) pour y apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. L'autre partie (de durée variable) se passera en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles en conditions réelles, découvrir le fonctionnement d'une entreprise...

Cap sur le travail en équipe

La voie professionnelle privilégie le travail en petits groupes et en équipe, notamment en atelier, pour favoriser votre autonomie et rendre les relations avec les enseignants plus simples et plus directes. Des projets collectifs (sportifs, artistiques, à caractère professionnel...) liés à vos centres d'intérêt permettront également ce travail à plusieurs.

LA VOIE PROFESSIONNELLE : UNE VOIE RÉNOVÉE

La voie professionnelle est rénovée !

Les élèves de 3^e peuvent désormais préparer un bac pro en 3 ans, directement après la 3^e, **sous statut scolaire ou par apprentissage.**

Autre possibilité de formation en 2 ans après la 3^e : préparer un CAP (ou l'un des quelques BEP maintenus), suivi éventuellement d'un bac pro.

Les informations figurant dans ce guide sont susceptibles d'évoluer (réforme de la voie professionnelle en cours).

Pour vous informer : www.onisep.fr/apresla3e

Les formations de la voie professionnelle

Vous allez préparer, à la rentrée 2009, l'une des deux formations offertes après la 3^e : un bac pro ou un CAP.

Leur point commun : vous permettre de trouver un emploi ou de poursuivre des études... avec un diplôme en poche.

Directement après la 3^e

► Le bac pro 3 ans

☑ Trois années composent le parcours conduisant au bac pro :

- la 2^{de} professionnelle ;
- la 1^{re} professionnelle ;
- la terminale professionnelle.

☑ La 2^{de} pro vous permet d'aborder un **champ professionnel** (assez large) ou une **filière** (plus spécialisée). Dans les deux cas, elle commence à vous préparer à un bac pro précis que vous choisissez dès la fin de la classe de 3^e.

☑ Le **programme des 3 années** menant au **bac pro** comprend :

- des **enseignements généraux** identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro ;
- des **enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro**, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur de la production ou du secteur des services ;
- des **périodes de formation en milieu professionnel** (22 semaines réparties sur 3 ans) ;
- un **accompagnement personnalisé** : tout au long du cursus de bac pro, ce dispositif vous sera proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels. Par exemple, si vous souhaitez changer de spécialité de bac pro après votre 2^{de} pro. Ou si vous envisagez de préparer un BTS après votre bac pro. Cet accompagnement personnalisé pourra prendre la forme d'une aide individualisée, d'un tutorat, d'un soutien, de modules de consolidation...

Vous aurez au maximum 8 heures d'activités par jour et 35 heures d'enseignements par semaine. ► Voir page 12

☑ Le **programme des 3 années** menant au **bac pro agricole** comprend :

- des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, sciences économiques, langue vivante, biologie, maths, physique-chimie, informatique, éducation socio-culturelle, EPS) ;
- des **enseignements professionnels** ;
- des **enseignements à l'initiative des établissements** ;
- un **stage collectif pour l'éducation à la santé** et

au développement durable (1 semaine en 2^{de} pro) ;

- des **travaux pratiques renforcés** (chantier école) ;
- une **mise à niveau des élèves** (1 semaine en 2^{de} pro) ;
- des **périodes de formation en milieu professionnel** (18 à 22 semaines dont 4 à 6 semaines en 2^{de} pro).

☑ Certification intermédiaire

Dans le cadre du parcours de formation conduisant au bac pro, les lycéens et les apprentis pourront obtenir un BEP ou un CAP comme certification intermédiaire. Lycéens et apprentis continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat qu'ils auront obtenu à cette certification intermédiaire.

☑ Des passerelles

Après une 2^{de} pro, vous pouvez, sous certaines conditions :

- rester en voie pro pour rejoindre une 2^e année de CAP/CAPA ;
- ou passer en 1^{re} technologique pour aller vers un bac techno ou vers un brevet de technicien.

☑ Après le bac pro

Vous pouvez :

- entrer dans le monde du travail ;
- vous spécialiser avec une mention complémentaire (MC) ou un certificat de spécialisation agricole ► Voir page 11 ;
- poursuivre des études supérieures en préparant un BTS/BTSA. L'obtention de la mention « bien » ou « très bien » au bac pro vous donnera le droit d'entrer automatiquement, si vous faites acte de candidature, dans les sections de BTS proches de votre bac pro.

INFO +

L'entretien personnalisé d'orientation

Dès l'entrée en 2^{de} professionnelle ou en 1^{re} année de CAP (ou de BEP maintenu), vous bénéficiez, autant que possible avec vos parents, d'un **entretien personnalisé d'orientation**. Son but : vous aider à atteindre vos objectifs et repérer au plus vite vos éventuelles difficultés.



© ERIC AUDRAS/PHOTOALTO

► Le CAP

📌 Deux années composent le parcours conduisant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP/CAPA) :

- la 1^{re} année de CAP/CAPA ;
- la 2^e année de CAP/CAPA.

📌 Avec **plus de 200 spécialités**, le CAP/CAP agricole est très apprécié des employeurs. La formation vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

À savoir : les CAP se préparent soit par l'apprentissage soit sous statut scolaire.

📌 La **formation en CAP/CAPA** comporte :

- des **enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante étrangère...), qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire. Certains sont appliqués à des activités professionnelles. Par exemple, la biologie dans le domaine de la coiffure ou les sciences physiques en électricité ;
- des **enseignements technologiques et professionnels** représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques (TP) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction

de la spécialité du CAP/CAPA ;

- une **période de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.

📌 **Après un CAP/CAPA**

Vous pouvez :

- entrer dans le monde du travail ;
- continuer à vous former, sous certaines conditions :
 - en passant en 1^{re} pro pour préparer un bac pro dans la même spécialité que votre CAP/CAPA ;
 - en préparant une mention complémentaire (MC), un brevet professionnel (BP), un brevet des métiers d'art (BMA) ou un brevet technique des métiers (BTM)
➡ *Voir page ci-contre ;*
 - en préparant un autre CAP (en 1 an) pour élargir votre formation de base à un domaine proche ou changer de spécialité professionnelle ;
 - en passant en 1^{re} techno, à condition d'avoir un excellent dossier.

📌 INFO +

Les cursus de BEP/BEPA maintenus

Certaines formations en 2 ans conduisant aux BEP et BEPA indiqués ci-dessous sont maintenues en 2009.

Cursus de BEP maintenus :

- Carrières sanitaires et sociales ;
- Conduite et services dans les transports routiers ;
- Métiers de la restauration et de l'hôtellerie ;
- Optique-lunetterie.

Cursus de BEPA maintenus :

- Activités hippiques, spécialité cavalier d'entraînement, lad-jockey ;
- Activités hippiques, spécialité soigneur, aide animateur ;
- Agriculture des régions chaudes ;
- Animalier de laboratoire ;
- Services, spécialité services aux personnes ;
- Services, spécialité secrétariat accueil.

Après un CAP ou un bac pro : les autres formations professionnelles

► Le brevet professionnel (BP)

72 SPÉCIALITÉS (dont 12 agricoles)

Le BP se prépare en 2 ans après un CAP/CAPA, principalement par apprentissage. Il valide une qualification professionnelle de niveau bac. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (plombier, prothésiste dentaire, libraire...). Ce diplôme est exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte. Par exemple, pour devenir fleuriste, coiffeur, pâtissier...

► Le brevet des métiers d'art (BMA)

14 SPÉCIALITÉS

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP du domaine des métiers d'art, principalement par apprentissage. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie...) fabriqués en petites séries ou à l'unité.

► Le brevet technique des métiers (BTM)

12 SPÉCIALITÉS

Le BTM se prépare en 2 ans après un CAP. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier, pâtissier...), énergie-électricité, mécanique, bois-ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical... Le BTM est délivré par les chambres des métiers et de l'artisanat.

► La mention complémentaire (MC)

52 SPÉCIALITÉS

La MC se prépare en 1 an après un CAP/ CAPA ou un bac pro en lycée professionnel ou par apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un bac pro restauration, possibilité de préparer une MC employé barman ou sommellerie ; après un CAP coiffure, une MC styliste-visagiste...

► La formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)

Répondant à des besoins locaux très précis, la FCIL se prépare après un CAP ou un bac pro. La durée de formation est variable. Elle propose d'élargir ou d'approfondir ses compétences professionnelles, mais ne délivre pas de diplôme.

► Le certificat de spécialisation agricole (CS)

57 SPÉCIALITÉS (et options)

Le CS permet de compléter une formation agricole. Il se prépare par apprentissage, après un CAPA ou un bac pro. La durée de la formation est variable.

Pour connaître les formations et les diplômes préparés dans votre région ➡ *Voir page 12*



Les enseignements et horaires de la voie professionnelle

Quels enseignements et horaires composeront votre emploi du temps en cursus de bac pro ou en 1^{re} année de CAP ? Les tableaux suivants vous permettront de les découvrir.

► En cursus de bac pro, spécialités du secteur des services

Les élèves ayant opté pour l'une des spécialités de bacs pro suivants suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2) : Commerce • Comptabilité • Exploitation des transports • Logistique • Secrétariat • Sécurité-prévention • Services de proximité et vie locale • Services (accueil, assistance, conseil) • Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle).

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires (répartis sur les 3 ans) sont donnés à titre indicatif et peuvent varier d'un établissement à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre.

► En cursus de bac pro, spécialités du secteur de la production et spécialités proches.

Sont concernés tous les bacs pro sauf ceux du secteur des services indiqués ci-dessus.

Les élèves ayant opté pour ces bacs pro suivront un enseignement général de sciences physiques et chimiques.

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires (répartis sur les 3 ans) sont donnés à titre indicatif et peuvent varier d'un établissement à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre.

► En 1^{re} année de CAP

Les élèves suivront les enseignements suivants :

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Maths-sciences ⁽²⁾	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
EPS	2 h 30
Vie sociale et professionnelle	1 h
Éducation civique juridique et sociale	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ⁽³⁾	1 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	34 h environ
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.

(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

INFO +

Pour connaître les enseignements et les horaires de la voie professionnelle agricole, rendez-vous sur www.portea.fr

Voie professionnelle : choisir sa 2^{de} pro et sa spécialité de bac pro

En fin de 3^e, si vous souhaitez préparer un bac pro 3 ans, il vous faudra choisir la 2^{de} professionnelle que vous souhaitez intégrer, en précisant la spécialité de bac pro visée. Voici des tableaux qui vous aideront dans votre démarche.

► Les 2^{des} pro et les spécialités de bacs pro correspondantes

Si vous êtes plutôt fixé sur un champ professionnel de 2^{de} pro, consultez le tableau ci-dessous pour découvrir la ou les spécialités de bac pro correspondantes.

À noter : certaines 2^{des} pro mènent à une seule spécialité de bac pro. C'est le cas pour les bacs pro organisés en filières.

Pour consulter les diplômes préparés dans votre région,

► Voir page 27

2 ^{des} pro (champs et filières)	Spécialités de bacs pro
Aéronautique, options mécanicien systèmes avionique ; mécanicien systèmes cellule	Aéronautique, options mécanicien systèmes avionique ; mécanicien systèmes cellule
Artisanat et métiers d'art, options arts de la pierre ; communication graphique ; ébéniste ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapisserie d'ameublement ; verrerie scientifique et technique	Artisanat et métiers d'art, options arts de la pierre ; communication graphique ; ébéniste ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapisserie d'ameublement ; verrerie scientifique et technique
Bio-industries - Alimentation - Laboratoire	Bio-industries de transformation (en cours de rénovation)
Boucher charcutier traiteur	Boucher charcutier traiteur
Boulangier pâtissier	Boulangier pâtissier
Carrosserie, option construction	Carrosserie, option construction
Conduite de procédés industriels et transformations	Bio industries de transformation (en cours de rénovation) • Industries de procédés • Plastiques et composites (en cours de création)
Conduite et pilotage de systèmes industriels	Pilotage des systèmes de production automatisée • Industrie des pâtes, papiers et cartons • Traitements de surface • Plastiques et composites (en cours de création)
Conseil vente	Technicien conseil - vente en animalerie • Technicien vente et conseil qualité en vins et spiritueux • Technicien conseil - vente en produits horticoles et de jardinage • Technicien vente et conseil qualité en produits alimentaires
Électrotechnique et systèmes électroniques	Électrotechnique, énergie, équipements communicants • Systèmes électroniques numériques • Technicien du froid et du conditionnement de l'air • Microtechniques
Équipements techniques énergie	Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques • Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
Esthétique cosmétique parfumerie	Esthétique cosmétique parfumerie
Études et topographie	Technicien géomètre - topographe • Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie ; option B assistant en architecture
Finition et ouvrages du bâtiment	Aménagement et finition du bâtiment • Ouvrages du bâtiment : métallerie • Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse
Fonderie	Fonderie
Gros œuvre du bâtiment et travaux publics	Travaux publics • Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Hygiène et environnement	Hygiène et environnement
Industries graphiques	Production graphique • Production imprimée
Interventions sur le patrimoine bâti	Interventions sur le patrimoine bâti
Logistique et transport	Logistique • Exploitation des transports
Maintenance des véhicules et des matériels	Maintenance de véhicules automobiles (MVA), options voitures particulières ; véhicules industriels ; motocycles • Maintenance des matériels, option A : agricoles ; option B : travaux publics et manutention ; option C : parcs et jardins
Maintenance industrielle	Maintenance des équipements industriels • Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, option C systèmes ferroviaires • Microtechniques • Étude et définition de produits industriels • Plastiques et composites (en cours de création) • Environnement nucléaire
Maintenance nautique	Maintenance nautique

2 ^{des} pro (champs et filières)	→	Spécialités de bacs pro
Métiers de la mer		Cultures marines • Conduite et gestion des entreprises maritimes, options pêche ; commerce (options en cours de création) • Électromécanicien marine
Métiers de la relation aux clients et aux usagers		Commerce • Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle) • Services : accueil assistance conseil
Métiers des services administratifs		Secrétariat • Comptabilité
Métiers du bois		Technicien de fabrication bois et matériaux associés • Technicien constructeur bois • Technicien menuisier-agenceur • Technicien de scierie
Métiers du pressing et de la blanchisserie		Métiers du pressing et de la blanchisserie
Métiers du vêtement et du cuir		Métiers de la mode et du vêtement (en cours de création) • Métiers du cuir, options chaussure ; maroquinerie (options en cours de création)
Mise en œuvre des matériaux, options matériaux céramiques ; industries textiles		Mise en œuvre des matériaux, options matériaux céramiques ; industries textiles
Nature - Jardin - Paysage - Forêt		Travaux paysagers (en cours de rénovation) • Gestion et conduite de chantiers forestiers
Photographie		Photographie
Poissonnier écailler traiteur		Poissonnier écailler traiteur
Productions animales		Conduite et gestion de l'exploitation agricole/système à dominante élevage • Conduite et gestion de l'exploitation agricole/élevage et valorisation du cheval • Conduite et gestion de l'élevage canin et félin • Production aquacole
Production mécanique		Technicien outilleur • Technicien d'usinage • Productique mécanique, option décolletage
Productions végétales		Conduite et gestion de l'exploitation agricole/système à dominante cultures • Conduite et gestion de l'exploitation agricole/vigne et vin • Productions horticoles/productions florales et légumières • Productions horticoles/productions fruitières • Productions horticoles/pépinières • Agroéquipement
Réparation des carrosseries		Réparation des carrosseries
Sécurité-prévention		Sécurité-prévention
Services de proximité et vie locale		Services de proximité et vie locale
Technicien aérostructure		Technicien aérostructure
Technicien modelleur		Technicien modelleur
Technicien ouvrages chaudronnés industriels		Technicien ouvrages chaudronnés industriels

► Les spécialités de bacs pro et les 2^{des} pro qui y conduisent

Si vous savez quelle spécialité de bac pro vous souhaitez préparer, consultez le tableau ci-dessous pour découvrir la ou les 2^{des} pro qui peuvent y conduire.

Pour consulter les diplômes préparés dans votre région

► Voir page 27

Spécialités de bacs pro du secteur des services	→	2 ^{des} pro (champs et filières)
Commerce		Métiers de la relation aux clients et aux usagers
Comptabilité		Métiers des services administratifs
Exploitation des transports		Logistique et transport
Logistique		Logistique et transport
Secrétariat		Métiers des services administratifs
Sécurité-prévention		Sécurité-prévention
Services : accueil assistance conseil		Métiers de la relation aux clients et aux usagers
Services de proximité et vie locale		Services de proximité et vie locale
Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)		Métiers de la relation aux clients et aux usagers
Spécialités de bacs pro du secteur agricole	→	2 ^{des} pro (champs et filières)
Agroéquipement		Productions végétales
Bio-industries de transformation (en cours de rénovation)		Bio-industries - Alimentation - Laboratoire • Conduite de procédés industriels et transformation
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin		Productions animales
Conduite et gestion de l'exploitation agricole/élevage et valorisation du cheval		Productions animales
Conduite et gestion de l'exploitation agricole/système à dominante cultures		Productions végétales
Conduite et gestion de l'exploitation agricole/système à dominante élevage		Productions animales
Conduite et gestion de l'exploitation agricole/vigne et vin		Productions végétales
Gestion et conduite de chantiers forestiers		Nature - Jardin - Paysage - Forêt
Productions aquacoles		Productions animales
Productions horticoles/pépinières		Productions végétales
Productions horticoles/productions florales et légumières		Productions végétales
Productions horticoles/productions fruitières		Productions végétales
Technicien conseil - vente en animalerie		Conseil vente
Technicien conseil - vente en produits horticoles et de jardinage		Conseil vente
Technicien vente et conseil qualité en produits alimentaires		Conseil vente
Technicien vente et conseil qualité en vins et spiritueux		Conseil vente
Travaux paysagers (en cours de rénovation)		Nature - Jardin - Paysage - Forêt

Spécialités de bacs pro du secteur de la production	2 ^{des} pro (champs et filières)
<i>Aéronautique, options mécanicien systèmes avionique ; mécanicien systèmes cellule</i>	<i>Aéronautique, options mécanicien systèmes avionique ; mécanicien systèmes cellule</i>
Aménagement et finition du bâtiment	Finition et ouvrages du bâtiment
<i>Artisanat et métiers d'art, options arts de la pierre ; communication graphique ; ébéniste ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapisserie d'ameublement ; verrerie scientifique et technique</i>	<i>Artisanat et métiers d'art, options arts de la pierre ; communication graphique ; ébéniste ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapisserie d'ameublement ; verrerie scientifique et technique</i>
<i>Boucher charcutier traiteur</i>	<i>Boucher charcutier traiteur</i>
<i>Boulangier pâtissier</i>	<i>Boulangier pâtissier</i>
<i>Carrosserie, option construction</i>	<i>Carrosserie, option construction</i>
Conduite et gestion des entreprises maritimes, options pêche ; commerce (en cours de création)	Métiers de la mer
Cultures marines	Métiers de la mer
Électromécanicien marine	Métiers de la mer
Électrotechnique, énergie, équipements communicants	Électrotechnique et systèmes électroniques
Environnement nucléaire	Maintenance industrielle
<i>Esthétique cosmétique parfumerie</i>	<i>Esthétique cosmétique parfumerie</i>
Étude et définition de produits industriels	Maintenance industrielle
<i>Fonderie</i>	<i>Fonderie</i>
<i>Hygiène et environnement</i>	<i>Hygiène et environnement</i>
Industries de procédés	Conduite de procédés industriels et transformations
Industrie des pâtes, papiers et cartons	Conduite et pilotage des systèmes industriels
<i>Interventions sur le patrimoine bâti</i>	<i>Interventions sur le patrimoine bâti</i>
Maintenance de véhicules automobiles (MVA), options voitures particulières ; véhicules industriels ; motocycles	Maintenance des véhicules et des matériels
Maintenance des équipements industriels	Maintenance industrielle
Maintenance des matériels, option A : agricoles ; option B : travaux publics et manutention ; option C : parcs et jardins	Maintenance des véhicules et des matériels
Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, option C systèmes ferroviaires	Maintenance industrielle
<i>Maintenance nautique</i>	<i>Maintenance nautique</i>
Métiers de la mode et du vêtement (en cours de création)	Métiers du vêtement et cuir
Métiers du cuir, options chaussure ; maroquinerie (en cours de création)	Métiers du vêtement et cuir
<i>Métiers du pressing et de la blanchisserie</i>	<i>Métiers du pressing et de la blanchisserie</i>
Microtechniques	Électrotechnique et systèmes électroniques • Maintenance industrielle
<i>Mise en œuvre des matériaux, options matériaux céramiques ; industries textiles</i>	<i>Mise en œuvre des matériaux, options matériaux céramiques ; industries textiles</i>
Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse	Finition et ouvrages du bâtiment
Ouvrages du bâtiment : métallerie	Finition et ouvrages du bâtiment
<i>Photographie</i>	<i>Photographie</i>
Pilotage des systèmes de production automatisée	Conduite et pilotage de systèmes industriels
Plastiques et composites (en cours de création)	Conduite et pilotage de systèmes industriels • Maintenance industrielle • Conduite de procédés industriels et transformations
<i>Poissonnier écailler traiteur</i>	<i>Poissonnier écailler traiteur</i>
Production graphique	Industries graphiques
Production imprimée	Industries graphiques
Productique mécanique, option décolletage	Production mécanique
<i>Réparation des carrosseries</i>	<i>Réparation des carrosseries</i>
Systèmes électroniques numériques	Électrotechnique et systèmes électroniques
<i>Technicien aérostructure</i>	<i>Technicien aérostructure</i>
Technicien constructeur bois	Métiers du bois
Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Métiers du bois
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	Équipements techniques énergie
Technicien de scierie	Métiers du bois
Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie ; option B assistant en architecture	Études et topographie
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Gros œuvre du bâtiment et travaux publics
Technicien du froid et du conditionnement de l'air	Électrotechnique et systèmes électroniques
Technicien d'usinage	Production mécanique
<i>Technicien ouvrages chaudronnés industriels</i>	<i>Technicien ouvrages chaudronnés industriels</i>
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	Équipements techniques énergie
Technicien géomètre - topographe	Études et topographie
Technicien menuisier - agenceur	Métiers du bois
<i>Technicien modeleur</i>	<i>Technicien modeleur</i>
Technicien outilleur	Production mécanique
Traitements de surface	Conduite et pilotage de systèmes industriels
Travaux publics	Gros œuvre du bâtiment et travaux publics

La voie générale et technologique : de nouvelles exigences

Objectif de la voie générale et technologique : préparer un diplôme (bac général, bac technologique) qui vous ouvrira les portes de l'enseignement supérieur.

La voie générale et technologique, c'est 3 ans en lycée, avec une première année (la 2^{de} GT) non spécialisée, puis 2 ans (1^{re} et T^{le}) vous conduisant à un bac précis.

Autonomie, curiosité, réflexion personnelle : tels sont les maîtres mots du lycée.

© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP



Trouver ses marques

En passant du collège au lycée, vous découvrirez un établissement plus vaste, des élèves plus âgés... Vous constaterez que les rapports avec les adultes changent. Entrer au lycée, c'est apprendre à devenir plus autonome et responsable.

Apprendre à gérer son temps

Vous vous rendrez compte aussi que les professeurs avancent plus vite dans leur cours. Pour ne pas vous sentir débordé par des devoirs importants, à vous de faire preuve de maturité dans l'organisation de votre temps. Deux heures libres dans la matinée : pourquoi ne pas en profiter pour anticiper une leçon ou travailler vos cours au CDI ? Un travail régulier est la clé du succès.

S'adapter aux attentes des enseignants

Français, histoire-géo, langues... les matières du collège ressemblent à celles du lycée. Mais ce que les professeurs attendent de vous en 2^{de} est bien différent. Vous devrez exercer votre curiosité et votre esprit de synthèse, développer votre réflexion personnelle et apprendre à argumenter. Tout en soignant l'expression écrite et orale, quelle que soit la matière concernée.

Si vous vous sentez déstabilisé, ne dramatisez pas ! Discutez-en avec vos professeurs, demandez-leur conseil et persévérez dans vos efforts.

Surmonter les difficultés éventuelles

Dans certaines matières, le travail en groupe permet d'approfondir les cours, d'acquérir des méthodes de travail. En cas de problème en français ou en maths, des séances d'aide individualisée vous sont également proposées. Anticiper sur les devoirs importants vous permettra de les approfondir et donc de progresser.



© ÉRIC AUDRAS/PHOTOALTO

Des témoignages

Un travail plus approfondi

« Une bonne méthode consiste à revoir son travail plusieurs fois de suite et à s'obliger à fournir des efforts réguliers. Faire des résumés de cours sous forme de fiches permet de mieux mémoriser les connaissances et de gagner du temps au moment des contrôles sur table. »

Muriel, prof de français.

Réviser dès le début de l'année

« En 2^{de}, on nous demande plus qu'au collège. Il faut travailler dès le début de l'année, faire les exercices, même si les profs ne les vérifient pas toujours. Et, surtout, il faut s'intéresser à des sujets par nous-mêmes. On travaille pour soi, pas pour les autres. »

Julie, élève de 2^{de} générale et technologique.

Beaucoup de travail personnel

« La première surprise pour mon fils : l'importance des effectifs au lycée, avec environ 1 500 élèves ! Seconde surprise : l'exigence des professeurs en matière de travail personnel et de réflexion. Conclusion : mon fils a compris qu'il ne lui suffisait plus d'apprendre ses leçons. »

Jean-Jacques, parent d'élève.

Travailler en s'aérant l'esprit

« On m'avait dit que l'arrivée au lycée ne serait pas facile. Finalement, je ne l'ai pas vécue de cette façon. Je me suis rendu compte que si l'on écoutait en cours, 50 % du travail était déjà fourni. Ensuite, il ne reste plus qu'à apprendre et à travailler de façon régulière chez soi. Mon mode d'organisation m'a ainsi permis de garder une activité physique pour pouvoir décompresser. »

Jérémy, élève de 2^{de} générale et technologique.

Gérer sa nouvelle liberté

« En 3^e, j'étais à l'aise. Au lycée, ça a un peu changé : tout va plus vite. J'ai mis du temps pour comprendre qu'il fallait travailler plus efficacement. On devient autonome, mais il faut savoir gérer cette nouvelle liberté... »

Halima, élève de 2^{de} générale et technologique.

Le programme de la 2^{de} générale et technologique



© bananastock

La 2^{de} générale et technologique représente le premier jalon du parcours de 3 années au lycée. Elle comporte des enseignements communs obligatoires, des enseignements de détermination ➔ Voir page ci-contre et un enseignement facultatif au choix.

Des enseignements généraux

En 2^{de}, vous suivrez les mêmes **enseignements obligatoires** qu'en 3^e : français, maths, langues vivantes, histoire-géographie, physique-chimie, SVT, EPS. Le programme comme les horaires de ces enseignements sont **communs** à tous les élèves.

Les nouveautés : des modules (en petits groupes) pour approfondir vos connaissances et acquérir des méthodes de travail. Sans oublier une aide individualisée en français et en maths... en cas de difficulté.

Maths : le programme se compose de 3 grands thèmes : les statistiques ; le calcul et les fonctions ; la géométrie. Grâce à l'outil informatique, vous pourrez rechercher et observer des lois expérimentales dans le domaine des nombres et de la géométrie.

Français : l'accent est mis sur la découverte d'œuvres complètes et, plus particulièrement, des textes des XIX^e et XX^e siècles. La nature des exercices change : la dissertation et le commentaire argumenté remplacent la rédaction.

Histoire-géographie : les cours permettent de comprendre le monde contemporain à travers l'étude de faits historiques, des sociétés et de leurs territoires.

Langues vivantes étrangères : il s'agit de renforcer la compréhension écrite et orale de la langue par des connaissances approfondies en vocabulaire, grammaire, orthographe. L'oral est aussi très important.

Physique-chimie : parmi les grands thèmes abordés, l'étude des échelles de distance et de temps dans l'univers observable, la constitution et la transformation de la matière, la diversité du monde microscopique et macroscopique... Une place importante est accordée aux travaux pratiques.

Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : sont étudiés la planète Terre et son environnement, l'organisme en fonctionnement, la cellule, l'ADN et l'unité du vivant. Les cours et les travaux pratiques comprennent des observations, des expérimentations, des analyses de documents et des synthèses.

Éducation physique et sportive (EPS) : pratique et approfondissement de diverses activités physiques, sportives et artistiques...

Éducation civique, juridique et sociale (ECJS) : il s'agit d'approcher l'idée de citoyenneté à travers les notions de civilité, d'intégration, de travail et de transformation des liens familiaux.

Tableau horaire en 3^e et en 2^{de} générale et technologique

Enseignements obligatoires communs	Horaires hebdomadaires	
	en 3 ^e	en 2 ^{de}
Français	4 h 30	4 h 30
Maths	4 h	4 h
Langue vivante étrangère	3 h	3 h
Histoire-géographie-éducation civique	3 h 30	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30	2 h
Physique-chimie	2 h	3 h 30
Technologie	2 h	-
Arts plastiques	1 h	-
Éducation musicale	1 h	-
Éducation physique et sportive	3 h	2 h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	3 h	-
Heures de vie de classe	10 h/an	10 h/an
Enseignements de détermination	-	5 h à 8 h
Enseignements facultatifs		
Découverte professionnelle	3 h	-
Langue vivante 2 (régionale ou étrangère)	-	2 h 30
Langue vivante 3 (régionale ou étrangère)	-	2 h 30
Latin ou grec	3 h	3 h
Éducation physique et sport	-	3 h
Arts ⁽¹⁾	-	3 h
Hippologie et équitation ⁽²⁾	-	3 h
Pratiques professionnelles ⁽²⁾	-	3 h

⁽¹⁾ 7 domaines au choix : arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique ou danse.

⁽²⁾ Uniquement dans les lycées agricoles.

INFO +

Des enseignements facultatifs

Ces enseignements vous permettent d'élargir votre horizon, de poursuivre votre LV2 (si vous ne l'avez pas prise comme EDD) et d'acquérir des points supplémentaires au bac (si vous décidez de les présenter). En fonction de votre capacité de travail, vous pourrez choisir une option facultative parmi les 8 proposées (ou un atelier artistique dans certains lycées).

Les lycées agricoles proposent des cours de pratiques sociales et culturelles.

Des enseignements de détermination (EDD)

Vous devez obligatoirement choisir 2 EDD parmi la liste ci-dessous. Aucun EDD n'a une vocation professionnelle !

EDD proposés dans un grand nombre de lycées

Informatique de gestion et de communication (IGC)

Objectif

Apprendre à traiter et à gérer la communication entre une entreprise et ses clients en tenant compte des contraintes économiques et techniques.

Au menu

Étude des supports et des technologies de l'information et de la communication d'entreprise, analyse de leurs impacts sur l'organisation du travail...

Durée

3 h/semaine.

Initiation aux sciences de l'ingénieur (ISI)

Objectif

Acquérir une culture technique pour comprendre le fonctionnement des systèmes automatisés (étiqueteuse de bouteilles, rein artificiel...).

Au menu

Étude des systèmes automatisés, initiation aux logiciels informatiques, résolution d'un problème technique simple...

Durée

3 h/semaine.

Langues vivantes 2 et 3

Objectif

Découvrir une langue, une civilisation, un mode de vie et de pensée différents. Les langues proposées variant d'un établissement à l'autre, certaines sont particulièrement rares. Une même langue ne peut être choisie à la fois en LV2 et en LV3.

Au menu

Étude de la langue (vocabulaire, grammaire) via la conversation, l'étude de textes, documents, films, traductions...

Durée

2 h 30/semaine.

Mesures physiques et informatique (MPI)

Objectif

Acquérir une culture scientifique et technique et manipuler des appareils de mesure.

Au menu

En laboratoire : traitement et analyse de mesures physiques réalisées par ordinateur ou par des appareils dans divers domaines (physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre).

Durée

3 h/semaine.

Sciences économiques et sociales (SES)

Objectif

Comprendre l'actualité économique et la société.

Au menu

Étude de documents et statistiques touchant à la famille, la population, l'emploi, les entreprises...

Durée

2 h 30/semaine.

EDD moins répandus

Arts

Objectif

Développer la sensibilité artistique en alliant pratique et culture des arts. À noter : les arts plastiques sont le plus fréquemment proposés à la différence des autres domaines.

7 domaines au choix : arts du cirque (uniquement dans un établissement, à Châtelleraut) ; arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; musique ; théâtre-expression dramatique.

Au menu

Histoire de l'art, analyse d'œuvres (tableaux, partitions ou chorégraphies...), expression (plastique, musicale ou corporelle...), techniques (vidéo, théâtre ou chant...).

Durée

3 h/semaine (6 h/semaine pour le cirque).

Biologie de laboratoire et paramédicale (BLP)

Objectif

Savoir mener une expérimentation sur le vivant (organisation des étapes, observation des phénomènes, analyse et interprétation des résultats).

Au menu

Biologie animale et végétale, hygiène et sécurité, utilisation des matériels et techniques de laboratoire...

Durée

3 h/semaine.

Création-design

Objectif

Appréhender la conception et la création des produits dans leurs aspects esthétique, pratique, technologique...

Au menu

Étude d'objets, de mobiliers, de textiles, analyse d'images, conception d'espaces et de volumes, initiation aux matériaux et aux modes de production...

Durée

5 h/semaine.

Culture-design

Objectif

Développer le sens critique en étudiant l'évolution des objets, les supports de communication, l'environnement.

Au menu

Analyse des courants, des arts et techniques...

Durée

3 h/semaine.

Écologie-agronomie-territoire-citoyenneté (EATC) (dans tous les lycées agricoles)

Objectif

S'initier aux sciences biologiques, aux méthodes de productions animales et végétales, à l'écologie.

Au menu

Prélèvement et analyse d'échantillons animaux ou végétaux, étude des ressources naturelles, du patrimoine...

Durée

4 h 30/semaine.

Éducation physique et sportive (EPS)

Objectif

Pour se former aux sports collectifs, aux activités individuelles et en comprendre les enjeux actuels.

Au menu

Pratique sportive, notions d'anatomie, règles et techniques...

Durée

5 h/semaine.

Informatique et systèmes de production (ISP)

Objectif

Comprendre les étapes de réalisation d'un produit industriel.

Au menu

Étude d'un système de production assistée par ordinateur, réalisation d'un produit, initiation au dessin industriel, utilisation des équipements (machine à commandes numériques, notamment)...

Durée

3 h/semaine.

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (latin et grec peuvent être cumulés)

Objectif

Découvrir une langue et une civilisation anciennes. À noter : le latin est plus largement proposé que le grec.

Au menu

Traduction écrite (thème et version), étude de textes littéraires ou de documents historiques...

Durée

3 h/semaine

Physique et chimie de laboratoire (PCL)

Objectif

Approfondir ses connaissances en physique-chimie via les travaux pratiques.

Au menu

Étude des solides, liquides, gaz... des phénomènes, mesures et calculs...

Durée

3 h/semaine.

Sciences médico-sociales (SMS)

Objectif

Connaître les structures sanitaires et sociales, ainsi que les acteurs de l'aide aux personnes.

Au menu

Étude et réalisation d'enquêtes auprès des maisons de retraite ou des crèches, analyse des besoins des enfants ou des personnes âgées, étude des moyens d'action...

Durée

3 h/semaine.

Le choix des EDD de la 2^{de} générale et technologique

À la fin de la 3^e, vous devrez sélectionner 2 enseignements de détermination (EDD) obligatoires sur les 17 proposés.

➔ Voir page 19

Votre choix se révélera utile pour anticiper votre future série de bac et/ou découvrir de nouvelles disciplines.

© ÉRIC AUDRAS/PHOTOALTO

➤ Une ouverture au monde

Les enseignements de détermination (EDD) vous permettent de découvrir ou d'approfondir des matières générales, comme les sciences économiques et sociales, une troisième langue vivante... Mais aussi des matières technologiques, telles que création-design, culture-design, technologies de laboratoire, initiation aux sciences de l'ingénieur...

➤ Un choix stratégique... ou pas

Vous avez un projet ou des goûts affirmés pour certaines matières ? Choisissez les EDD proches de vos centres d'intérêt ou de vos projets d'études.

➔ Voir page 21

Si vous n'avez pas encore d'idée précise, optez pour des EDD qui vous permettront de découvrir de nouveaux enseignements, comme l'économie ou les sciences de l'ingénieur, par exemple.

Si les EDD que vous avez sélectionnés ne se préparent pas dans le lycée de votre secteur, vous pouvez les suivre dans un autre établissement qui les organise... dans la limite des places disponibles. Renseignez-vous alors auprès du proviseur.

➤ Une introduction à certains bacs

Officiellement, aucun EDD n'est exigé pour accéder à une série de 1^{re}. Dans les faits, avoir suivi certains enseignements de détermination peut parfois favoriser votre accès à certaines séries de 1^{es} technologiques où les places sont peu nombreuses. Par exemple, dans les arts appliqués.

➤ La 2^{de} générale et techno n'est pas une classe spécialisée

Les élèves parlent souvent, à tort, d'une classe de 2^{de} IGC ou de 2^{de} MPI, par exemple, pour désigner la 2^{de} générale et technologique. Mais la 2^{de} n'est pas une classe spécialisée : les EDD ne représentent que 20% de l'emploi du temps... et ne pré-déterminent pas vers tel ou tel bac !

➤ La question de la deuxième langue vivante (LV2)

Dès la classe de 1^{re}, presque toutes les séries de bacs comportent 2 langues vivantes obligatoires. Or, en 2^{de}, seule la LV1 figure parmi les enseignements obligatoires... Pour ne pas être pénalisé dans votre parcours lycéen,

optez, comme 95 % des lycéens, pour une LV2 en tant qu'enseignement de détermination.

À défaut, on vous recommandera certainement de la choisir en option facultative.

➤ Le cas de la 2^{de} spécifique

Les séries technologiques hôtellerie et techniques de la musique et de la danse, ainsi que les brevets de technicien (BT) agencement, dessinateur en arts appliqués, dessinateur-maquettiste, métiers de la musique et vêtement (création et mesure) ne se préparent qu'à partir d'une classe de 2^{de} spécifique.

Pour entrer dans ces classes peu nombreuses, il faut passer, en 3^e, le cap de la sélection (dossier scolaire + épreuves et/ou entretien). Mieux vaut vous renseigner dès le 2^e trimestre !

Au programme : une part importante d'enseignements généraux (12 à 16 h par semaine) et des enseignements technologiques et professionnels en rapport avec la spécialité envisagée (17 à 20 h par semaine).

Exemples de combinaisons d'EDD en vue du bac*

Bac envisagé	EDD possibles (liste non exhaustive)
L (littéraire)	LV2 + LV3 LV2 + langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec LV2 + arts LV2 + tout EDD
ES (économique et social)	LV2 + SES LV2 + LV3 ou LV2 + langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec LV2 + tout EDD
S (scientifique)	LV2 + ISI ou LV2 + ISP LV2 + EATC LV2 + tout EDD
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	SMS + BLP SMS + LV2 LV2 + tout EDD
STI (sciences et technologies industrielles)	ISI + ISP (en vue des spécialités industrielles) LV2 + ISI (en vue des spécialités industrielles) création-design + culture-design ou création-design + LV2 (en vue de la spécialité arts appliqués) LV2 + tout EDD
STG (sciences et technologies de la gestion)	IGC + LV2 SES + LV2 LV2 + tout EDD
STL (sciences et technologies de laboratoire)	PCL + MPI PCL + BLP PCL + LV2 BLP + LV2 LV2 + tout EDD
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)	EATC + LV2

Légende

BLP : biologie de laboratoire et paramédicale

EATC : écologie-agronomie-territoire-citoyenneté
(préparé dans les établissements agricoles)

IGC : informatique de gestion et de communication

ISI : initiation aux sciences de l'ingénieur

ISP : informatique et systèmes de production

LV2/LV3 : langues vivantes 2 ou 3

MPI : mesures physiques et informatique

PCL : physique et chimie de laboratoire

SES : sciences économiques et sociales

SMS : sciences médico-sociales

* Ces exemples n'excluent pas d'autres combinaisons possibles.

Les diplômes de la voie générale et technologique

À la fin de la 2^{de}, vous devrez choisir un bac parmi 3 bacs généraux et 7 bacs technologiques. Quelques éléments de comparaison pour vous aider...

Les bacs généraux

Bac littéraire (L)

4 profils

Lettres-arts ; lettres classiques ; lettres-langues vivantes ; lettres-mathématiques.

Points forts

Français et littérature ; philosophie ; langues (vivantes et/ou anciennes) ; histoire-géographie ; arts...

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en lettres, langues, arts, philosophie, sociologie, histoire, sciences politiques... Mais aussi en classes prépa et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, l'édition, la communication, la publicité, le journalisme, la traduction, l'interprétariat, les métiers de la culture et du social...

Bac économique et social (ES)

3 profils

Sciences économiques et sociales ; maths ; langues.

Points forts

Environnement socio-économique et actualités ; maths appliquées ; histoire-géographie ; langues vivantes...

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en administration économique et sociale (AES), droit, lettres, langues, histoire, sociologie, sciences politiques... Mais aussi en classes prépa, en écoles de commerce et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, la gestion, la comptabilité, le commerce, la communication, le social...

Bac scientifique (S)

5 profils

Maths ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la Terre ; sciences de l'ingénieur ; agronomie-territoire-citoyenneté (en lycée agricole).

Points forts

Maths, chimie et physique, sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur.

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en médecine, pharmacie, odontologie, biologie, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, informatique, économie, gestion. Mais aussi en classes prépa, en écoles d'ingénieurs ou de commerce et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans la santé, les finances, l'industrie, l'environnement, l'agriculture, la recherche, l'enseignement...

Les bacs technologiques

Bac sciences et technologies industrielles (STI)

8 spécialités

7 génies industriels : génie mécanique (productique mécanique, systèmes motorisés, structures métalliques, bois et matériaux associés, matériaux souples, microtechniques) ; génie électronique ; génie électrotechnique, génie civil ; génie énergétique ; génie des matériaux ; génie optique.

1 spécialité arts appliqués.

Points forts

- **Pour les génies industriels :** étude des systèmes de construction ; étude des techniques industrielles ; informatique-automatique ; maths ; sciences physiques appliquées.

- **Pour les arts appliqués :** expression plastique fondamentale, recherche appliquée, représentation conventionnelle de l'image, étude de cas, arts, techniques et civilisations, maths, physique-chimie...

Poursuite d'études

- **Pour les génies industriels :** principalement en BTS-DUT (2 ans après le bac), en écoles d'ingénieurs, en classes prépa (technologie et sciences industrielles, TSI, notamment), à l'université...

- **Pour les arts appliqués :** principalement en BTS arts appliqués, en diplôme des métiers d'art (DMA), en diplôme d'école d'art, de communication visuelle, de design...

Débouchés

- **Pour les génies industriels :** dans l'informatique industrielle, la mécanique, le bâtiment, l'énergie, l'hygiène et l'environnement, l'électronique, l'agroalimentaire, l'aéronautique...

- **Pour les arts appliqués :** en architecture intérieure, en design industriel, dans la publicité, l'édition, la mode...



© LAURENCE MOUTON/PHOTOLITO

Bac sciences et technologies de laboratoire (STL)

3 spécialités

Physique de laboratoire et de procédés industriels (PLPI) ; chimie de laboratoire et de procédés industriels (CLPI) ; biochimie-génie biologique (BGB).

Points forts

Physique appliquée, électricité, optique ou chimie, génie chimique, physique ou microbiologie, biochimie, sciences physiques, technologies de laboratoire, maths...

Poursuite d'études

Principalement en BTS-DUT (2 ans après le bac) en biologie, chimie, physique, industries agro-alimentaires, hygiène-environnement... Mais aussi en classes prépa technologie et biologie (TB), technologie et physique-chimie (TPC), technologie et sciences industrielles (TSI), en écoles d'ingénieurs, en écoles spécialisées (sur concours), à l'université...

Débouchés

Dans les laboratoires de mesure et de contrôle, les ateliers de production (industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires), le paramédical...

Bac sciences et technologies de la gestion (STG)

4 spécialités

Communication et gestion des ressources humaines ; mercatique ; comptabilité et finance d'entreprise ; gestion des systèmes d'information.

Points forts

Management et gestion des entreprises, économie et droit, information, communication, comptabilité et finance d'entreprises, mercatique (marketing), ressources humaines, informatique...

Poursuite d'études

Principalement en BTS-DUT (2 ans après le bac) en gestion, commerce, communication des entreprises, secrétariat, comptabilité, tourisme... Mais aussi en classes prépa économiques pour entrer en écoles de commerce, en écoles spécialisées, à l'université...

Débouchés

Dans les fonctions administratives, comptables ou commerciales des entreprises, les banques, les assurances, la grande distribution, le transport, la logistique, les entreprises industrielles...

Bac techniques de la musique et de la danse (TMD)

2 spécialités

Instrument ou danse.

Points forts

Cours de musique ou de danse au conservatoire, exécutions instrumentales ou chorégraphiques, technique musicale, histoire de la musique ou de la danse.

Poursuite d'études

Priorité à la poursuite d'études supérieures en conservatoire ou à l'université.

Débouchés

Dans le domaine du spectacle comme pianiste, compositeur, danseur, chorégraphe... Mais aussi dans l'enseignement, l'animation socio-culturelle, la gestion de spectacles...

Bac sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Points forts

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths...

Poursuite d'études

Principalement en BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, économie sociale et familiale, diététique, analyses de biologie médicale, esthétique-cosmétique, DUT carrières sociales, en écoles paramédicales (DE d'infirmier, de manipulateur en électroradiologie médicale, DTS d'imagerie médicale et de radiologie thérapeutique...) ou du secteur social (DE d'assistant social, d'éducateur spécialisé...).

Débouchés

Dans le secteur du social et de la santé : conseiller en économie sociale et familiale, responsable dans les services à la personne, assistant des professionnels de santé, infirmier...

Bac sciences et technologies de l'agriculture et du vivant (STAV)

Points forts

Agriculture, aménagement, espaces et territoires, alimentation, biologie, écologie, physique-chimie, sciences économiques, sociales et de gestion...

Poursuite d'études

Principalement en BTS production, transformation, aménagement, commerce et services, certains DUT ou BTS du domaine de la biologie... Mais aussi en écoles d'ingénieurs après une classe prépa technologie-biologie (TB)...

Débouchés

Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de l'environnement, du commerce, du tourisme vert...

Bac hôtellerie

Points forts

Économie, sciences appliquées, gestion, techniques d'accueil et d'hébergement, service et commercialisation, méthodes culinaires, 2 langues étrangères dont l'anglais.

Poursuite d'études

Principalement en BTS hôtellerie-restauration, responsable de l'hébergement, tourisme, commerce et services, gestion des organisations... Mais aussi en écoles hôtelières et de commerce...

Débouchés

Dans les secteurs de la gestion hôtelière, des services d'accueil ou de l'hébergement, de la restauration et du tourisme...

INFO +

Un diplôme spécialisé : le BT

Le brevet de technicien et le brevet de technicien agricole, proposés dans les lycées agricoles, sont des diplômes nationaux spécialisés dans un domaine professionnel précis, qui se préparent :

• à partir d'une 2^{de} spécifique

- agencement ;
- dessinateur en arts appliqués ;
- dessinateur-maquettiste ;
- métiers de la musique.

• à partir d'une 2^{de} générale et technologique

- aménagement de l'espace, spécialité gestion de la faune sauvage (BTA) ;
- production, spécialité technicien animalier de laboratoire (BTA) ;
- transformation, spécialité laboratoire d'analyses (BTA).

Bilan

→ Mon bilan matières

Quelles sont mes matières préférées ?

Et celles où je réussis le mieux ?

Quelles sont les principales matières de la voie où je pense m'engager ?

→ J'ai déjà réfléchi à un ou plusieurs métiers pour moi

Je note mes idées de métier.

Je cherche les formations qui y conduisent.

→ Je n'ai pas encore d'idée de métier

Je note la ou les formations qui correspondent à mes points forts et/ou à mes goûts.

Je note les métiers sur lesquels cette(ces) formation(s) débouche(nt).

→ Je note le bilan de ma réflexion

J'ai un projet précis ou j'hésite encore entre plusieurs orientations : une 2^{de} générale et technologique, une 2^{de} pro ou une 1^{re} année de CAP ?

Dans les deux cas :

- Je demande conseil au **professeur principal**
- Je prends rendez-vous avec le **conseiller d'orientation-psychologue** pour vérifier que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un (éventuellement avec des questionnaires d'intérêts informatisés ou écrits).
- J'en parle avec mes **parents**
- Je me renseigne auprès de **professionnels** lors des journées portes ouvertes ou dans les salons.

Je note ici les informations recueillies :

À LIRE :

- Les numéros de la collection « Parcours » de l'Onisep



- Les numéros de la collection « Voie pro » de l'Onisep



- Les numéros de la collection « Fiches métiers » de l'Onisep



Infos

➤ Pour vous aider à réfléchir aux métiers qui peuvent correspondre à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils sur le site onisep.fr, à l'entrée « Mes infos/collégien ».